

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20260404-27-2026_Del-DE
Date de télétransmission : 08/04/2026
Date de réception préfecture : 08/04/2026

SEANCE DU SAMEDI 04 AVRIL 2026

N° 27-2026

Objet : Décisions du Président

Monsieur Jonathan WOFSY, Président de la Communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération N° 19-2026 du Conseil communautaire du 04 avril 2026 portant délégation générale au Président,

Le Conseil communautaire prend acte des décisions suivantes,

N° 12-2026	SMACL Assurances - Révision de prix des contrats d'assurances - Avenant N° 2 au Marché N° 2-2021 - Lot 3 : Flotte automobiles
N° 13-2026	coTer numérique - Adhésion de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie à l'association
N° 14-2026	TECURBIS - Phase 2 : Production du Cahier des Clauses Techniques Particulières et assistance au choix du prestataire dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan Local de Mobilité
N° 15-2026	Cabinet d'avocats Henri BECASSIS - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des contrats d'assurance de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie
N° 16-2026	Kheops Conseil & Formation - Convention de formation professionnelle - Session Bootcamp Thôt - IT Strategy [T2 2026]
N° 17-2026	Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) - Convention de formation professionnelle continue, micro-certification, ingénierie d'un Contrat Local de Santé (CLS) - Module piloter et animer un CLS et module évaluer un CLS et son plan d'actions - Ile-De-France

Fait à Brie-Comte-Robert, le 07 avril 2026.

Le Président,
Jonathan WOFSY



1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU SAMEDI 04 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre avril à dix heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-huit mars s'est rassemblé en son siège, 1 rue Léonard de Vinci à Brie-Comte-Robert.

Etaient présents :

Mesdames DIACONU, GUESMI, INGLEZAKIS, LABRUYERE, LACOSTE (*Absente au cours de la délibération N° 16-2026, à partir de l'élection du 6^{ème} Vice-président*), MORGADO, RIBREAU-STABILE, SANTIN, TONNOIR, TRAN, VALENTE, VIDAL et Messieurs BOUSQUET, COLLON, COULOUMY, DARMON, DOUKALI, GIRAUD, GRANNONIO, IZARD, LADJICI, LAROUSSE, MORIN, SOARES, VANACKER, WOFYSY.

Etaient représentés :

Madame FRANCOUAL Anne pouvoir à Monsieur WOFYSY Jonathan.
Madame LACOSTE Bernadette pouvoir à Monsieur IZARD Stéphane.
Monsieur GILLOT Franck pouvoir à Monsieur GRANNONIO Yves.
Monsieur MARTIN Eric pouvoir à Madame TONNOIR Véronique.
Monsieur PRUVOT Thierry pouvoir à Madame LABRUYERE Oriana.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame Audrey SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **26 puis 25** (*Délibération N° 16-2026, à partir de l'élection du 6^{ème} Vice-président jusqu'à la fin de la séance du Conseil communautaire*)

Membres excusés et représentés : **4 puis 5** (*Délibération N° 16-2026, à partir de l'élection du 6^{ème} Vice-président jusqu'à la fin de la séance du Conseil communautaire*)

Membre absent non représenté : **0**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence du Doyen d'âge Monsieur DARMON Charles, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 18 février 2026.